

La direction d'école s'informe

Bulletin destiné à la direction d'école, centré sur les défis pratiques rencontrés dans les écoles. Tirés de ressources existantes, les conseils donnés dans ce bulletin visent à appuyer les leaders pédagogiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Numéro 15, février 2012 (révisé septembre 2013)

Rendre l'apprentissage des enfants visible - La documentation à la maternelle et au jardin d'enfants

La question :

Dans le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, en quoi consiste la documentation des apprentissages et comment contribue-t-elle à des pratiques exemplaires en matière d'évaluation

La réponse :

Les pratiques exemplaires en matière d'évaluation sont guidées par cinq principes fondamentaux :

1. une compréhension commune des objectifs de l'observation et de la documentation;
2. l'utilisation des principales stratégies en matière de documentation;
3. le recours à la documentation comme preuves concrètes;
4. soutenir les membres de l'équipe pédagogique;
5. l'engagement des parents/tuteurs dans le processus de documentation.

1. COMPRÉHENSION COMMUNE DES OBJECTIFS DE L'OBSERVATION ET DE LA DOCUMENTATION

L'observation et la documentation dans le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants fournissent des preuves de l'apprentissage des enfants :

La documentation de l'apprentissage :

- sert de guide aux interactions intentionnelles et constantes entre les équipes pédagogiques et les enfants;
- aide les équipes pédagogiques et les enfants à se fixer des objectifs d'apprentissage à travers l'observation;
- appuie l'étayage et la différenciation pédagogique de manière à reconnaître les forces, les besoins, les intérêts, les habiletés et le style d'apprentissage des enfants;
- fournit un outil pour articuler l'apprentissage et le rendre explicite;
- fournit des preuves de l'apprentissage de l'enfant;
- permet de faire le lien avec les continuums du développement;
- fournit un point de repère aux enfants pour s'y référer et bâtir sur ce qu'ils ont appris antérieurement;
- établit le contexte pour les équipes pédagogiques et les parents et lance des défis en matière d'apprentissage;
- permet à l'équipe, par l'entremise de stratégies d'évaluation au service de l'apprentissage, de mieux planifier les stratégies d'enseignement et alimenter les rétroactions descriptives;

- facilite, par le biais de l'évaluation en tant qu'apprentissage, le développement de la capacité de l'enfant à tenir compte de ses progrès, à déterminer ses prochaines étapes et permet de se fixer des objectifs personnels;
- appuie l'évaluation de l'apprentissage en fournissant des preuves concrètes du rendement de l'élève.



Prenons un peu de distance un instant et laissons la place à l'apprentissage, observons attentivement ce que font les enfants et si nous réussissons à comprendre, peut-être modifierons-nous notre mode d'enseignement.

Fraser, 2006, p. 141

2. UTILISATION DES PRINCIPALES STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION

Le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants utilise une variété de stratégies pour faire état des observations sur l'apprentissage (en classe aussi bien qu'en plein-air), notamment :

- des représentations diverses telles des photos, des artéfacts, des projets et des produits d'exploration des enfants réalisant des apprentissages ou soulignant leurs progrès lors de leurs enquêtes;
- des histoires d'apprentissage montrant le contexte de l'impact du milieu sur l'apprentissage;
- des vidéoclips et/ou des enregistrements sonores d'un ou de plusieurs enfants qui témoignent l'apprentissage par le jeu ou dans des contextes d'enquêtes ou qui expliquent son raisonnement à l'équipe pédagogique;
- des enregistrements sonores du rendement de l'enfant en lecture et des échantillons authentiques d'écriture dans le contexte d'enquêtes et de jeux intentionnels;



- des portfolios montrant le développement, les liens par rapport aux attentes en général et des preuves de réflexion chez l'enfant (p. ex., « J'apprends à... »);
- des panneaux de documentation ou une série de photographies accompagnées de légendes décrivant les acquisitions de connaissances/et des concepts des enfants.

3. LE RECOURS À LA DOCUMENTATION COMME PREUVE CONCRÈTES

Le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants permet d'impliquer les enfants dans le processus d'évaluation et de faire le monitoring de leur propre apprentissage. Une documentation qui se veut efficace comprend les éléments suivants :

- consacrer du temps tout au long de la journée à des entretiens bien réfléchis avec un ou plusieurs enfants à propos de leur apprentissage en vue d'appuyer l'évaluation en tant qu'apprentissage;
- revoir le processus de pensée et de raisonnement avec les enfants afin qu'ils puissent formuler leurs propres questions et parler des problèmes pour déterminer ensemble les prochaines étapes à suivre;
- offrir aux enfants des occasions de se faire leur propre idée à l'égard de ce qu'ils apprennent et les guider en ce qui a trait à l'auto-évaluation et à l'évaluation par les pairs (p. ex. les enfants sont invités à partager leur apprentissage à l'aide de photos, de vidéos, d'artéfacts.);
- veiller à ce que les familles aient l'occasion de faire part de leurs observations et expériences de manière à contribuer à un apprentissage plus poussé;
- fournir une documentation visuelle des progrès des enfants tout au long de l'apprentissage.

L'observation, accompagnée du suivi de ces observations, est la meilleure façon de recueillir des données d'évaluation sur le travail ou l'interaction d'un enfant en classe.

Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (version provisoire 2010-2011)

4. SOUTENIR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les leaders pédagogiques parlent de l'apprentissage avec les équipes pédagogiques en vue de les inciter à intégrer la documentation de l'apprentissage dans leur travail quotidien. Ils encouragent les équipes pédagogiques à considérer les principaux points de décision relatifs au programme comme par exemple dans quelle mesure l'information sur l'évaluation contribue-t-elle à l'apprentissage? Comment est-ce que l'apprentissage est rendu visible? Les leaders pédagogiques utilisent la pratique réflexive avec les équipes pédagogique, comme par exemple, l'utilisation des « 3 R » aux discussions c.-à-d., retirer les feuilles de travail comme forme d'évaluation, repenser le type d'évaluation en l'intégrant à des scénarios ludiques au lieu de l'envisager hors contexte et répéter la collecte et l'affichage d'une documentation pertinente et utile. Ils encouragent les membres des équipes pédagogiques à utiliser la documentation au cours de

l'apprentissage et à la revoir en collaboration avec d'autres équipes pédagogiques, les enfants et les parents.

Le processus comprend les étapes suivantes :

- envisager la forme de documentation qui représente le mieux le mode de réflexion de l'enfant;
- comprendre ce qu'il faut documenter en fonction des connaissances sur le développement de l'enfant et des attentes du programme;
- étudier la documentation et cerner ce qu'il faut faire;
- poser des questions ouvertes et apprendre des interactions avec les enfants et les familles;
- interagir avec les enfants à propos de la documentation pour les aider à suivre leur propre apprentissage;
- S'assurer que les outils soient facilement disponibles pour les besoins de documentation efficace (p. ex. appareil photo numérique, magnétophone, etc.);
- aider les membres de l'équipe pédagogique à planifier la documentation de manières pertinentes.

5. L'ENGAGEMENT DES PARENTS/TUTEURS DANS LE PROCESSUS DE DOCUMENTATION

La participation des familles dans les écoles a beaucoup à voir avec la réussite scolaire parmi tous les groupes socioéconomiques.

L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui, 2007, p. 14

Les leaders pédagogiques peuvent aider les membres de l'équipe pédagogique à expliquer la documentation de l'apprentissage aux parents, par exemple :

- consacrer du temps à tisser des relations avec les familles et être disponible pour répondre aux questions;
- inviter les parents/tuteurs à observer la collecte de preuves d'apprentissage, à réfléchir à l'apprentissage de leur enfant et à poser des questions;
- créer un blogue pour partager des histoires d'apprentissage avec les familles;
- afficher des photos illustrant l'apprentissage à l'école.

RÉFÉRENCES

- Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ : *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui*. (AJEPTA, 2007)
- Fraser, S. (2006). *Authentic Childhood, Experiencing Reggio Emilia in the Classroom*. 3rd Ed. Scarborough: Nelson Canada.
- Mitchell S., Foulger T., Wetzell K. (2009). *Ten Tips for Involving Families through Internet-Based Communication*. *Young Children*. Septembre 2009. 46 – 49.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010). *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (version provisoire 2010-2011). Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010). *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants pour les enfants de quatre et cinq ans : guide de référence pour personnes œuvrant en éducation*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Ministère de l'éducation de l'Ontario (2010). *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.